

Offrez une seconde vie à votre sapin : collecte de Noël 2025/2026 !

À l'issue de la période des fêtes de fin d'année, pensez au recyclage des sapins de Noël. Pour cette saison 2025/2026, la municipalité renouvelle son dispositif accessible à tous pour une collecte responsable et durable des sapins naturels.

Du vendredi 26 décembre 2025 au dimanche 25 janvier 2026 : 33 points de collecte à votre disposition

Afin de faciliter le dépôt des sapins, **33 points de collecte** sont répartis **sur l'ensemble du territoire**. Ils seront ouverts en continu **du 26 décembre 2025 au 25 janvier 2026**. Les sapins déposés seront recyclés pour être réutilisés sous forme de paillage pour les cheminements en sous-bois du Parc des Moulins de Troyes, dans une démarche respectueuse de l'environnement. Les points de collecte sont à retrouver sur :

<https://troyes.plan-interactif.com/fr/#!/category/236807>

Conditions d'acceptation des sapins :

Seuls les sapins naturels, débarrassés de toute décoration et sans sac plastique, sont acceptés.

Les sapins floqués (peints) ne peuvent pas être recyclés et doivent être déposés en déchetterie.

Recycler son sapin, un geste responsable qui permet :

- o De réduire les déchets incinérés,
- o De récupérer de la biomasse utile pour les espaces verts (paillage),
- o De participer à un geste écoresponsable bénéfique pour l'environnement.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr